

« Bourse au long cours » : une bourse d'écriture pour les auteurs de la Scam Belgique

Écrit : romans, nouvelles, poésie, essais, BD, illustrations, jeunesse, formes émergentes...

Documentaire : tv, cinéma, radio, animation, formes émergentes...

Dans le cadre de l'action culturelle en Belgique, le Comité belge lance une bourse spéciale pour l'année 2019 qui s'adresse aux auteurs membres de la Scam. Cette bourse « au long cours » se distingue des bourses récurrentes qui constituent le « programme de bourses d'aides aux projets ».

La bourse au long cours de la Scam, se veut une bourse d'écriture permettant aux auteurs de disposer d'un montant plus conséquent de 3.000 euros pour assurer cette phase fondamentale qui n'est que trop rarement financée. En tout, ce sont 4 bourses qui seront attribuées : 2 pour le répertoire de l'écrit et 2 pour le documentaire.

Vous avez accès à cette bourse si :

- vous êtes membre de la Scam et la gestion administrative de votre dossier est assurée par la délégation belge de la Scam,
- vous avez déjà touché des droits d'auteur versés par une société d'auteur de gestion collective,
- pour les candidats à une bourse pour une œuvre « de l'écrit » : au moins une de vos œuvres a été éditée à compte d'éditeur,
- pour les candidats à une bourse pour une œuvre documentaire : au moins une de vos œuvres a été réalisée et diffusée dans un cadre professionnel (tv, projection publique, DVD..)

Composition du dossier (en PDF ou Word en un seul fichier) :

- les dossiers ne peuvent pas dépasser 10 pages maximum au total et doivent comprendre les éléments suivants :

- * note d'intention artistique
- * synopsis et description du projet
- * en fonction du projet : extraits du projet en cours ou exemples d'œuvres antérieures ou de référence. S'il s'agit de rushes, ceux-ci ne peuvent pas dépasser 15 minutes.
- * autres financements –privés ou publics- obtenus ou en attente pour le même projet
- * CV
- * numéro de compte sur lequel la bourse peut être versée et coordonnées du titulaire du compte

Comment demander la bourse ?

Où ? En ligne, via le formulaire auteuronline.be

Date limite de remise des dossiers : 15 mai 2019

La sélection des lauréat.e.s sera faite par le Comité belge de la Scam.